



www.ble-civambio.eus

Activités de FORMATION

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure

Introduction – la philosophie de la formation à BLE
présentation de l'offre de formation
L'engagement qualité
L'organigramme de la structure
L'équipe pédagogique
politique de tarification

L'organisation de votre formation

Le contenu de la formation (convention avec fiche programme détaillé)
l'analyse du besoin
votre convocation à la formation
Votre formateur
Notre démarche pédagogique

Le déroulé de votre formation

nos méthodes pédagogiques
Ressources documentaires et ressources pédagogiques complémentaires
Votre présence et assiduité
Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis
Attestation de fin de formation
Evaluation de satisfaction

Vie pratique pendant votre formation

lieux / accessibilité / horaires
règles hygiène sécurité / interdiction fumer vapoter / accident
Propriété intellectuelle

NDLR : dans les pages qui suivent, Biharko Lurraren Elkartea CIVAM est nommée par l'acronyme BLE.



Présentation de la structure

Introduction – la philosophie de la formation à BLE

BLE est statutairement un CIVAM, Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural, elle revendique l'appartenance à ce réseau qui a une longue histoire, depuis la fin des années 50, dans le champ de l'éducation populaire. Il est important de rappeler ici ce que cela signifie, car ces orientations fondent l'organisation et l'approche de la formation à BLE.

L'éducation populaire (parfois appelée aussi éducation permanente) est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autre. L'action des mouvements d'éducation populaire se positionne en complément de l'enseignement formel. C'est une éducation qui dit reconnaître à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique, elle reconnaît aussi la culture dite populaire (culture ouvrière, des paysans, de la banlieue, etc.). Elle s'intéresse à l'art, aux sciences, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie, à la politique. Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc.



Les valeurs de la charte CIVAM sont ici utiles à rappeler En ce qui concerne le fond plus spécifique à l'agriculture et au monde rural. Les CIVAM se singularisent par la prise en compte de la complexité du milieu rural et du développement agricole. Les démarches entreprises répondent à une vision sociale et politique et se traduisent par le développement d'outils et de pratiques qui peu à peu apportent des solutions aux défis à venir.

LE COLLECTIF

Les CIVAM pensent que l'ouverture à l'autre est bénéfique. Ce sont des lieux et espaces de lien social où le collectif et, plus largement, le fonctionnement en réseau favorisent la liberté intellectuelle. Le travail collectif et la mise en réseau permettent aux membres d'inscrire leur propre histoire dans celle du groupe qui s'inscrit elle-même dans celle du réseau.

LE MÉTIER DE PAYSAN

Le métier de paysan est, au-delà d'une profession exigeante et indispensable, un engagement et une responsabilité vis-à-vis des populations, des ressources (eau, énergies, sols...). Les rythmes de travail, la soumission directe aux aléas du climat et des marchés, les connaissances techniques, d'observation et de gestion nécessaires rendent ce métier à la fois difficile et passionnant. Aussi les CIVAM considèrent que les paysans doivent être reconnus et valorisés dans leur métier. Ils doivent pouvoir participer à des formations et aux décisions importantes face aux enjeux alimentaires, sociaux et environnementaux.

LES TECHNIQUES

Les CIVAM prônent une agriculture proche des hommes, des territoires et de la nature. Ils développent des systèmes de production qui s'appuient sur les principes de l'agroécologie. Si l'efficacité environnementale, économique et sociale de ces systèmes a été maintes fois prouvée, les CIVAM n'ont pour autant pas de modèle nouveau « clé en mains » à proposer mais une démarche permettant à chacun de trouver sa solution au sein d'un collectif. Aucune technique n'étant vertueuse en soi, les CIVAM considèrent que les modes de production et d'organisation doivent être contingents d'une perspective politique qui garantit la préservation des biens communs et le partage des ressources et des productions.

LE TERRITOIRE

Les CIVAM sont concernés par le devenir des territoires ruraux dont ils ont une vision globale et dynamique. Le territoire est un lieu de lien social et nous nous attachons à en comprendre l'histoire, la géographie et la sociologie pour en avoir un usage concerté avec les autres acteurs.

Dernier élément de compréhension de ce qui fonde la politique de formation à BLE, celle de l'inscription de la formation dans notre projet de développement d'une agriculture plus autonome, économe, biologique, solidaire dans le champ de l'agroécologie. Nous retranscrivons ici les propos de M. Mathieu Calame dans son



intitulé « Comprendre d'agroécologie », qui décrivent très finement les orientations de fond de BLE en termes de contenu et de méthode pédagogique.

« En l'absence de politiques publiques comparables à celles qui ont permis la mise en place de l'agriculture industrielle, l'agroécologie [forte] se développe à partir d'initiatives prises par des particuliers généralement de manière collective. Les caractéristiques récurrentes sont :

- **l'attention à un haut niveau de qualification des producteurs, notamment grâce à une formation par compagnonnage, à la valorisation critique et au développement des savoirs vernaculaires, ainsi qu'à la recherche participative permettant l'appropriation et le contrôle par les producteurs des techniques employées**

- un faible niveau d'endettement souvent associé à une approche mutualiste du capital [...]

- la recherche d'un lien direct avec les consommateurs, ce qui implique d'une part dans de nombreux cas une transformation des produits bruts en produits transformés et d'autre part un engagement des consommateurs dans la distribution et le partage des contraintes et aléas climatiques et saisonniers

- un lien marqué au territoire, partagé tant par les producteurs que par les consommateurs.

D'une manière générale, l'organisation du système alimentaire agroécologique relève d'un esprit de subsidiarité. Il s'agit de privilégier la production à partir des ressources locales, les échanges n'intervenant qu'en complément des productions locales. [...] ».



Présentation de l'offre de formation

Depuis près de 25 ans, BLE est un partenaire formations dans le développement des compétences des domaines de l'agriculture et élevage biologique, autonome, économe, solidaire

Chaque année, de **60 à 80 formations** courtes vous sont proposées et concernent :

- les paysannes et paysans, conventionnels ou engagés en AB
- les porteurs de projets à l'installation en agriculture
- les salariés de l'activité agricole
- les agents de développement, techniciens, agents de collectivités, animateurs techniques, vétérinaires,...
- les particuliers engagés sur des activités agricoles spécifiques : apiculteur amateur, équins, jardiniers amateurs en semences paysannes etc. (attention : conditions particulières concernant ce public, nous contacter)

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle. Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans un domaine.

En fonction des besoins et des projets, les thématiques sont évolutives et aussi diversifiées que le sont « les métiers » de l'agriculture. Cela part du sol (agronomie) à la conduite des cultures et des troupeaux en aboutissant à la commercialisation des produits et la communication. Les formations peuvent être spécifiques à une filière ou être transversales aux filières.

Ces formations sont réalisées en présentiel. Elles sont réalisées en salle ou sur le terrain (bout de parcelle, bâtiment d'élevage, bout de serres etc.). Sauf exception, les groupes de formation comptent de **5 à 15 stagiaires**.



Notre engagement qualité

Certification officielle

BLE est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions : « actions de formation ».

Certificat n° FRCM22216 délivré par Cert'Up.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Gouvernance professionnelle

Les programmes de formation sont élaborés avec un pilotage porté par un Conseil d'Administration et des groupes composés de paysannes et paysans garant des thèmes proposés et de l'adéquation aux réalités et contexte du terrain professionnel.

Indicateurs de satisfaction

En 2023, **95,2%** des participants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de la formation à laquelle ils ont assisté.

Selon les statistiques du VIVEA, BLE CIVAM démontre un plus faible taux d'annulation de formation que la moyenne Nouvelle Aquitaine, et un nombre moyen de stagiaires plus élevé.



L'organigramme de la structure et coordonnées

Biharko Lurraren Elkartea CIVAM est une association loi 1901 et assimilés.

Son siège social est à : Haize Berri - 1215 Izura Azmeko errepidea - 64120 Ostabat Asme.

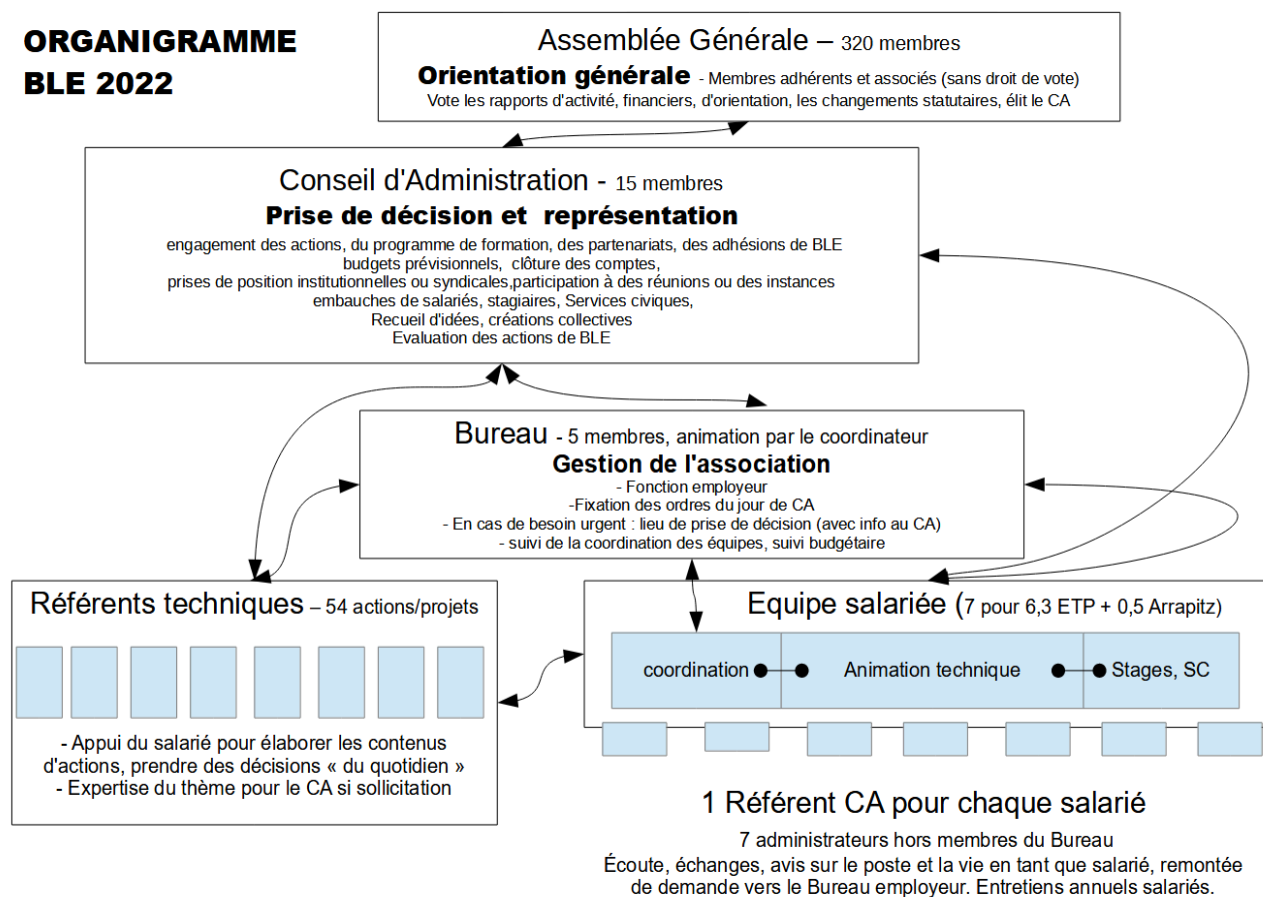
Son numéro SIRET est le 40500885500026.

Son numéro d'activité de formation auprès de la DREFTP est le 75640428364.

Numéro de téléphone fixe : 05 59 37 25 45 - Courriel général : ble-arrapitz@wanadoo.fr

BLE est adhérente de Réseau CIVAM, Réseau CIVAM Nouvelle Aquitaine, Fédération Arrapitz, Bio Nouvelle Aquitaine – Conseil Politique, Interbio Nouvelle Aquitaine.

ORGANIGRAMME BLE 2022



Composition du Conseil d'Administration et du Bureau – coordonnées

Nom	Prénom	Adresse	C.P.	Herria	Village	N° Tél	mail	Bureau
AGUERRE	Jean-Claude	Bordaia	64120	PAGOLA	PAGOLLE	06 75 02 07 86	jc.ager@hotmail.fr	
BACHACOU	David	Iturri Etxea	64120	BUNUZE	BUNUS	06 58 59 89 24	baxak3@hormail.fr	
BEHOTEGUY	Marianne	Xuria	64130	URDINARBE	ORDIARP	07 84 91 03 28	api.behoteguy@gmail.com	
BONILLO	France	47 rue de Bela	64130	MAULE	MAULEON	07 82 43 79 47	france.bonillo@free.fr	Membre
BOURGY	Aymar	Jauberria	64120	AMENDUZE	AMENDEUX	06 48 52 91 55	aymarbourgy@yahoo.fr	
CARRICABURU	Paul	Espila	64220	ASKARATE	ASCARAT	06 08 03 35 52	carricaburu.paul@wanadoo.fr	Trésorier
DE CHARENTENAY	Pascale	Urrutigaraia	64120	HOZTA	HOSTA	06 37 42 72 28	pascale.bacalan@orange.fr	
DUHAU	Anita	Pedronia	64120	LOHITZUNE	LOHITZUN	05 59 65 60 29	anitaduhau@gmail.com	
ETCHART DUHALDE	Maite	Betisarastea	64240	AIHERRA	AYHERRE	06 74 90 46 89	maiteiherra@gmail.com	Secrétaire



IRIGOIN	Jean-Marie	Oihanartia	64120	IBARLA	IBAROLLE	05 59 37 82 10	oihanart@hotmail.fr	
JUNQUET	Bruno	Aroztegia	64250	ITSASU	TITXASSOU	06 30 30 98 21	bruno.junquet@gmail.com	
LARREA	Francis	Haitzondoa	64240	LEKORNE	MENDIONDE	06 87 39 55 51	larrea.francis@yahoo.fr	Président
MENDIBOURE	Nicolas	Etxexuria	64220	IRISARRI	IRISSARRY	06 14 15 76 63	mendibourenicolas@gmail.com	
PREBENDE	Pettan	794 vieille route de Labets	64120	GABADI	GABAT	06 81 51 96 83	prestpettan@hotmail.fr	
THOREAU	Cécile	Sahalburia	64120	PAGOLA	PAGOLLE	06 15 65 74 12	sahalburia@gmail.com	Membre

Composition de l'équipe salariée - coordonnées

Salariés de BLE

Nom - prénom- fonction	N° téléphone	E-mail
Aucante Marlène animatrice technique élevage monogastriques apiculture arbo	06 27 13 32 34	ble.marlene.aucante@gmail.com
Brykalski Maria animatrice technique maraichage PAM	06 27 13 32 31	ble.maria.brykalska@gmail.com
Lemaire Martin animateur technique élevage ruminant	06 27 13 32 36	ble.martin.lemaire@gmail.com
Erguy Thomas coordinateur et suivi politiques publiques	06 27 13 32 38	ble.thomas.erguy@gmail.com
Elluin Charlotte Animatrice agro grandes cultures, petits fruits, collectivités	07 86 91 11 89	ble.charlotte.elluin@gmail.com
Denis Juliette animatrice projets collectifs et promotion bio	06 34 99 39 15	ble.juliette.denis@gmail.com
Mercier Manon animatrice biodiversité et maison des semences	06 27 13 32 32	ble.manon.mercier@gmail.com
Rabeyrolles Ninon animatrice technique élevage ruminant, systèmes herbagers	06 37 11 44 96	ble.ninon.rabeyrolles@gmail.com

Personnel extérieur mis à disposition :

Nom - prénom- fonction / Organisme de rattachement	N° téléphone	E-mail
Betbeder Anne animatrice technique viticulture Syndicat des Vins d'Irouléguy	07 71 76 18 41	ble.anne.betbeder@gmail.com
Jauregui Argitxu Gestionnaire social et comptabilité – fédération Arrapitz	06 17 72 86 92	ble.konduak@gmail.com
Sarriquet Carine Responsable administrative et financière – fédération Arrapitz		carine.arrapitz@gmail.com
Château Anaïs Facturation et formation continue des salariés		arrapitz@orange.fr



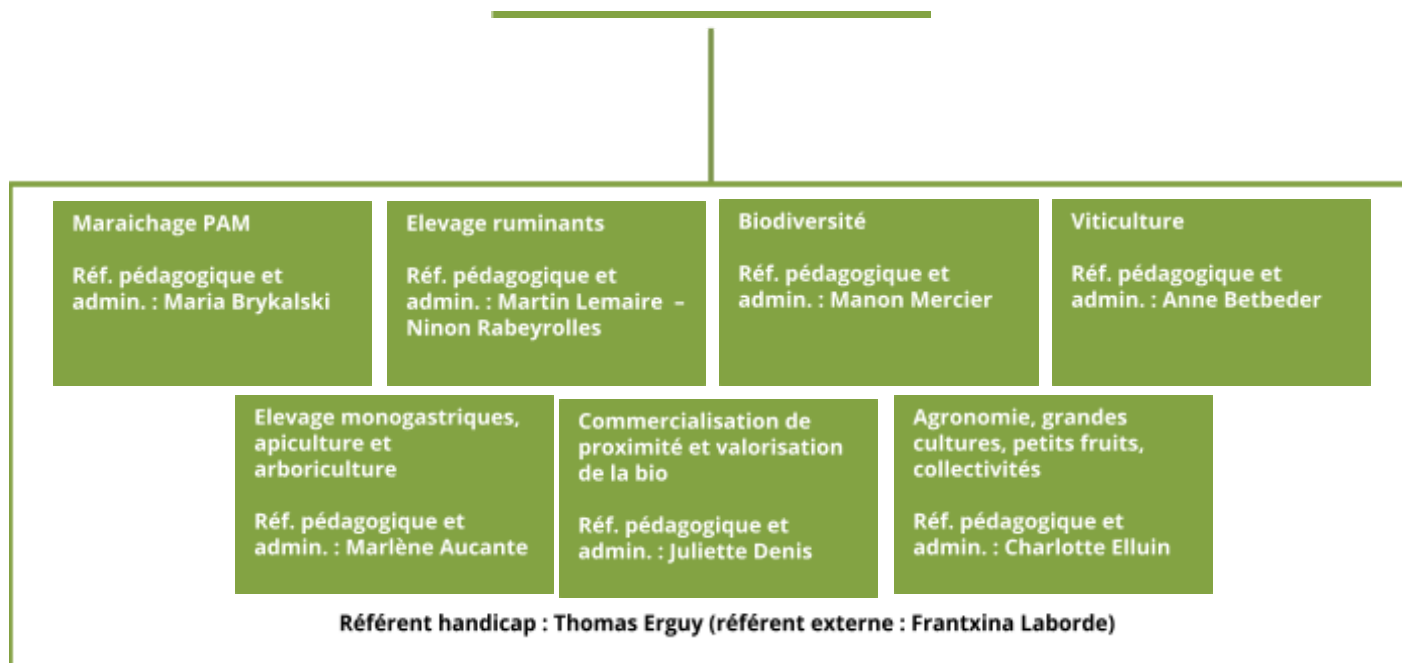
L'équipe pédagogique

BLE compte 8 salarié·e·s formateurs issus du domaine de l'agriculture, élevage, agronomie, environnement, économie des filières, communication. Elle s'appuie sur un réseau de plus de 40 intervenants extérieurs spécialisés, recrutés en général dans le cadre de l'expertise des réseaux CIVAM, FNAB, Arrapitz, et mobilise également les compétences et expériences des professionnels agriculteurs adhérents de la structure.



ORGANIGRAMME PÔLE FORMATION

Paysan référent : Francis Larrea



Politique de tarification des prestations de formation aux stagiaires

Cette politique de tarification et priorisation a fait l'objet de plusieurs discussions en Conseil d'Administration. Elle veut traduire la volonté de rendre ces formations et ces ressources accessibles à tous, en tenant compte des enjeux d'équilibre économique de cette activité.

Tarifs valables au 1er janvier 2024 (1 jour = 7h)

Profil du/de la stagiaire	Montant TTC des frais pédagogiques facturés au stagiaire (**)	Ordre de priorité si nombre de places limité.	Observations
Porteur de projets installation – Formation obligatoire avant installation inscrite au PPP (*)	0,00 €	1	Attestation PPP à fournir – BLE sollicite le VIVEA
Chef-fe d'exploitation agricole adhérent de BLE ou du réseau CIVAM (finançable VIVEA ou non finançable)	0,00 €	2	Adhérent à jour de la cotisation d'adhésion depuis moins d'un an à la date de la formation
Porteur de projet installation adhérent de BLE	0,00 €	2	Inscription au PAIT demandée - Pour information, L'Agence de l'Eau Adour G. et la Com. d'Agglo. Pays Basque soutiennent financièrement BLE pour ce public.
Stagiaire du stage Paysan Créatif ou Entrepreneur à l'essai dans un ETA ou une CAE	0,00 €	2	La formation est prise en charge par l'ETA ou la CAE au tarif horaire VIVEA correspondant
Salarié-e agricole (ferme, GEIQ, service remplacement, CDD insertion, apprenti...)	1 j : 120 € 2 j : 180 € 3 j : 210 €	3	L'employeur sollicite le fond de formation correspondant
Chef-fe d'exploitation agricole non adhérent finançable VIVEA	0,00 €	3	
Chef-fe d'exploitation non adhérent non finançable VIVEA	1 j : 120 € 2 j : 180 € 3 j : 210 €	4	
Conseiller – technicien – agent de développement – artisan - enseignant	1 j : 120 € 2 j : 180 € 3 j : 210 €	4	L'employeur ou le gérant sollicite le fond de formation correspondant
Particulier (sans activité agricole déclarée) ayant un projet d'installation	1 j : 120 € 2 j : 180 € 3 j : 210 €	5	

(*) Plan de Professionnalisation Personnalisé

Le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) est un accompagnement à l'installation professionnalisant. Au titre d'une installation avec les aides de l'Etat et de l'Europe, il fait même partie intégrante de la Capacité Professionnelle, couplé au diplôme agricole, et devient donc obligatoire. Il doit permettre de palier d'éventuelles lacunes et d'acquérir les compétences nécessaires au métier de responsable d'exploitation agricole.

(**) BLE est exonérée de TVA dans le cadre de son activité de formation tel que prévu à l'article 261, 4.4° a du CGI. Il est également précisé qu'exceptionnellement certaines formations peuvent impliquer la refacturation à prix coûtant de fournitures, matières premières ou petit matériel avec lesquels le stagiaire repart en fin de formation. Les quantités, montants et modalités correspondantes seront précisés en amont de la formation.



L'organisation de votre formation

Le contenu de la formation

Une Convention de formation peut être éditée, ainsi qu'une fiche **programme détaillé** de la formation. Le programme met en parallèle les objectifs opérationnels de la formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Votre formation a pu faire l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la Fiche programme. La définition de prérequis et leur vérification est l'assurance que vous puissiez suivre la formation avec aisance.

En amont, les invitations de BLE à ses formations intègrent le détail du contenu et son déroulé. Les formations exigeant des prérequis sont peu nombreuses, seules certaines formations s'intégrant dans un cycle progressif de type « Initiation » - « Perfectionnement » font l'objet d'une condition de prérequis.

L'analyse du besoin

En amont de la formation, l'animateur de BLE en charge de l'organisation vous sollicitera par téléphone ou e-mail afin de recueillir vos attentes quant à la formation proposée, et également vos besoins plus spécifiques le cas échéant. Cette information sera fournie au formateur ou à l'intervenant afin d'adapter, dans la mesure du possible, le contenu et méthodes pédagogiques aux stagiaires présents.

Cette analyse du besoin revêt pour notre structure une grande importance, pour garantir une offre vraiment adaptée au contexte du terrain, aux problématiques sur les fermes, à la faisabilité pratique. L'expression de ces besoins peut prendre des formes très variées :

- « je dois résoudre rapidement telle pathologie sur mon troupeau ou telle maladie sur mes cultures... »
- « je veux investir dans un nouveau matériel et je dois choisir en maîtrisant bien la technique... »
- « je me pose des questions de long terme sur ma ferme, je voudrais réorienter mon système... »
- « je dois gagner du temps, de la productivité., sinon je ne vais pas tenir.... »
- « je suis très curieux de cette nouvelle technique, je voudrais en savoir plus tout simplement.... »
- ...

Votre convocation à la formation

À la suite de votre inscription, vous recevrez quelques jours avant la formation par **e-mail** (cas le plus courant) ou par **courrier postal** une convocation vous précisant toutes les modalités pratiques, horaires, conditions d'accueil et de repas, tarifs.

Si, malgré votre inscription, vous n'avez pas reçu cette convocation, merci de nous le signaler afin de détecter toute erreur éventuelle de notre part.

Si vous avez un **empêchement** de dernière minute ou un imprévu, merci également de nous le faire savoir le plus tôt que vous le pouvez. Sur certaines formations, il peut y avoir des listes d'attente, et vous permettrez ainsi à une autre personne de pouvoir participer.

Notre démarche pédagogique

En règle générale, les formateurs et intervenants de BLE vont chercher à intégrer dans les contenus, outils, méthodes pédagogiques, les principes décrits sous le vocable « d'éducation populaire », à savoir :

- l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse,
- de ne pas séparer ceux qui font, ceux qui réfléchissent, et ceux qui décident
- travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer
- favoriser l'appropriation des savoirs, mais aussi s'attacher à produire nos propres savoirs, que l'on pourra alors croiser avec d'autres savoirs, savants ou issus de l'expérience d'autres personnes et groupes sociaux.



Le déroulé de votre formation

Nos méthodes pédagogiques

Sauf exception, les formations de BLE sont organisées en salle, équipée de vidéoprojecteurs, paperboard, tableaux. Les programmes incluent aussi souvent des temps de formation sur des fermes ou des parcelles ou ateliers de lycées agricoles ou CUMA.

Une mise en application pratique peut être réalisée, comme la fabrication de compléments alimentaires, des actions de soudure, travail de machinisme, taille, réglages, manipulation et contentions d'animaux d'élevage, dynamisation d'eau, profils de sol etc. Il est évident que ces mises en application se font sur la base du plus strict volontariat.

Des exercices ou simulations, en individuel ou en petits groupes peuvent être proposés. Dans certains cas, il peut vous être demandé de venir avec des documents ou données de vos fermes : comptabilité, résultats d'analyses etc. Ici également ceci se fait dans un cadre de volontariat.

Ressources documentaires et ressources pédagogiques complémentaires

Sauf exception, des documents papier et/ou mail vous sont remis pendant ou à l'issue de la formation, ainsi qu'une liste de ressources. Le site internet de BLE dispose aussi d'une rubrique « Ressources » proposant la plupart des contenus travaillés en formation. L'animateur rédige également un compte-rendu qui sera envoyé aux seuls participants (et excusés pour cas de force majeure).

Votre présence et assiduité

Il vous sera demandé de signer les feuilles d'émargement correspondantes, par demi-journées de présence.

Vous le savez, organiser une formation est un exercice complexe : recueillir les besoins, trouver les ressources pédagogiques ou l'intervenant adéquat, fixer des dates, trouver des lieux d'accueil. Les coûts d'intervenants expert peuvent être très élevés, cela peut atteindre 1500 euro/jour si les frais de déplacements sont importants. Il est ainsi de la responsabilité et même du devoir moral de chacun de faire tout son possible pour être présent à la formation qu'il a sollicitée et à laquelle il s'est inscrit. BLE ne demande pas d'avance ou ne fait pas d'avoir, c'est un choix assumé collectivement, grâce à cet effort de chacun.



Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Au cours de la formation, il sera procédé à un contrôle de vos connaissances préalables puis en fin de session. Ceci peut prendre diverses formes comme des petits questionnaires (« quizz »), des exercices individuels ou collectifs, un questionnement en tour de table. Une précision importante est à apporter ici : il ne s'agit pas d'une évaluation ou d'une notation, contraire à la dimension participative et collective que nous souhaitons donner à nos formations. Il s'agit pour l'équipe pédagogique de s'évaluer elle-même, à savoir : la transmission de connaissances et la montée en compétences ont-elles été effectives ? Ou y-a-t-il des choses à changer ou améliorer dans les contenus et les méthodes ? Les réponses aux questionnaires ne font pas l'objet d'un enregistrement nominatif.

Evaluation de satisfaction

Différent du contrôle des acquis, nous serez amené à répondre à un questionnaire de satisfaction, toujours dans cette idée d'amélioration continue. Les réponses aux questionnaires de satisfaction ne font pas l'objet d'un enregistrement nominatif.

Les questions usuelles de cette évaluation sont : Satisfaction globale de la formation / L'adéquation entre les besoins des stagiaires et la formation / La facilité d'accès et d'inscription à la formation / La qualité des informations transmises avant la formation / La maîtrise du sujet par le formateur / Les qualités pédagogiques du formateur / Les moyens pédagogiques employés / autres observations ou suggestions

Afin que cet exercice soit utile, répondez avec sincérité, n'hésitez pas à faire des propositions !

Attestation de fin de formation

Une attestation vous sera remise en fin de formation. Elle peut faire valoir ce que de droit pour différents dispositifs ou réglementations en vigueur dans l'agriculture, nous vous en ferons part à la formation. Pour les agriculteurs au réel fiscal, elle vous permet de solliciter le crédit d'impôt formation auquel vous avez droit (si besoin de plus de renseignements, nous contacter)



Vie pratique pendant votre formation

Vous trouverez en page d'accueil du site internet de BLE, <https://www.civam.org/ble-paysbasque-bio/> toutes les informations réglementaires utiles :

Conditions générales de vente pour les formations

le règlement intérieur précisant les règles d'hygiène, les droits et interdictions, les éléments inhérents aux conditions de propriété intellectuelle

le Document Unique pour les locaux de formation du site d'Haize Berri à Ostabat et les formations sur les fermes

Nous vous invitons à consulter et vous approprier ces documents.

Par ailleurs, comme dit précédemment, les invitations doivent préciser les conditions d'accès, la localisation exacte et horaires, les conditions d'hébergement et restauration et toute donnée utile au bon déroulement de la formation : règles de biosécurité, équipements à fournir ou fournis, etc.



POUR CONCLURE...

Vous savez tout, ou presque puisque si vous lisez ce livret, cela veut dire que vous venez peut-être vous former avec BLE ! Sachez que nous vous accueillerons avec grand plaisir. La formation est un moment de montée en compétences, mais selon l'avis de tous les stagiaires ayant déjà participé, c'est aussi un précieux moment d'interconnaissances, de partages d'expériences, de prise de contacts. La question de la disponibilité des paysans et paysannes pour se former ou participer à la vie associative est actuellement au cœur de nos discussions. Toutes les idées et suggestions sont les bienvenues en la matière !



LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE EN FORMATION

Biharko Lurraren Elkartea CIVAM

Haize Berri - 1215 Izura Azmeko errepidea

64120 Izura Azme / Ostabat Asme

SIRET 40500885500026

T.0(033)559372545

ble-arrapitz@wanadoo.fr

www.ble-civambio.eus

NOTES

